

# Les perspectives d'évolution de l'école juive en France

2006-2016



Département de l'Enseignement  
Observatoire national de l'école juive

# Les perspectives d'évolution de l'école juive en France

2006-2016



Département de l'Enseignement  
Observatoire national de l'école juive

*Pendant 60 ans, depuis la seconde guerre mondiale, les effectifs des écoles juives n'ont cessés de progresser. Ils ont été multipliés par 75 durant cette période, passant de 400 à 30 000 élèves.*

*Qu'en sera-t-il demain ? Cette progression va-t-elle se prolonger pendant les 10 années à venir ?*

*Pour une analyse prospective, il faut revenir sur les mouvements qui ont parcouru l'enseignement juif en France, depuis 1990 et, plus particulièrement, depuis l'an 2000.*

*Quels enseignements peut-on tirer de l'analyse de l'existant et de ses tensions pour tenter d'envisager les évolutions à venir ?*

### **Evolution des effectifs de 1990 à 2006**

Au plan national

Par niveaux d'études

Comparaison : 1<sup>er</sup> degré public et enseignement juif

Comparaison : 2<sup>nd</sup> degré public et enseignement juif

Par régions

### **Evolution des effectifs à 2016**

Perspectives pour le 1<sup>er</sup> degré

Perspectives pour le 2<sup>nd</sup> degré

Perspectives de contractualisation

### **En conséquence**

### **Sources**

## Evolution des effectifs de 1990 à 2006

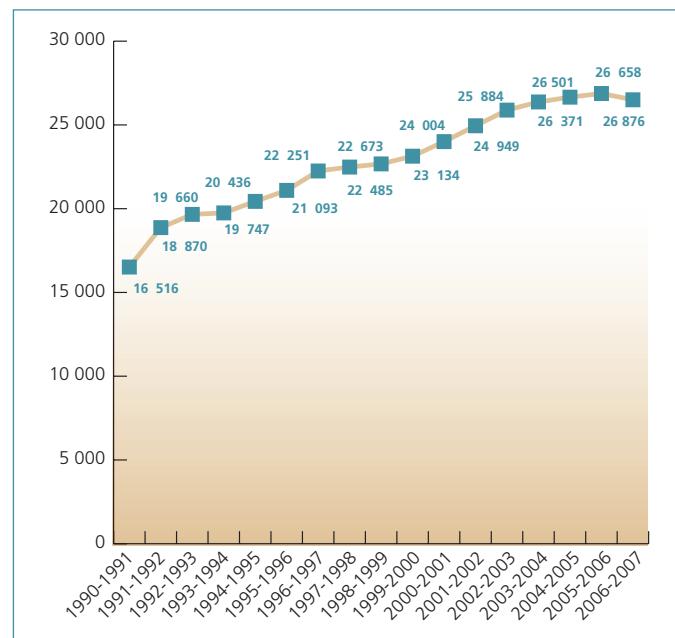
### Au plan national

La courbe d'évolution des effectifs des établissements juifs sous contrat est positive jusqu'en septembre 2005 et s'infléchit à la rentrée de septembre 2006. Pendant 15 ans, la croissance fut forte. Les effectifs sont passés de 16 516 élèves à 26 876\*. On constate une première tendance au ralentissement de 1997 à 1999, puis un redémarrage important de 2000 à 2002, suivi d'un nouveau ralentissement depuis 2003 jusqu'à cette dernière rentrée qui marque une baisse des effectifs.

La montée en charge des années 2000 s'explique par le climat dégradé dans les écoles publiques avec, notamment, une montée de l'antisémitisme dans le contexte politique de la seconde intifada au Moyen Orient. Les plus exposés de nos jeunes ont alors quitté leur établissement public, soit pour un autre établissement public plus sûr, soit pour une école privée juive, mais également, pour certains, pour les écoles catholiques.

Le ralentissement de ces dernières années puis la décreue de la rentrée 2006 semblent avoir plusieurs causes :

1. Un ralentissement de la demande avec la banalisation des violences antisémites.

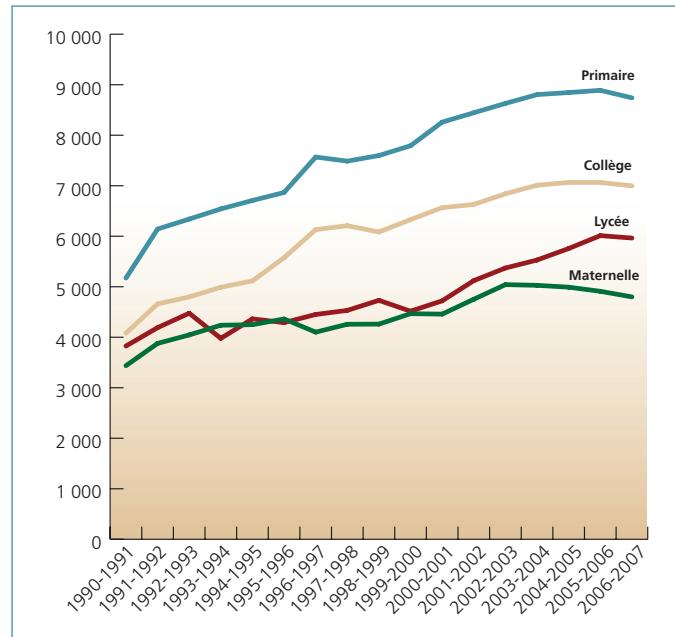


2. Une immigration vers Israël, ou les Etats-Unis, en augmentation, notamment, par familles.
3. Pour l'année 2006, on enregistre le départ de 1 000 enfants de moins de 18 ans. Or, ces jeunes sont au moins pour 1/3 scolarisés en école juive. Cela a donc des effets à courts termes sur les effectifs de ces établissements. Certains sont plus massivement touchés que d'autres.  
Par ailleurs, l'immigration des jeunes bacheliers a des effets à long terme, car ils fondent une famille en dehors de la France et de ce fait, ne scolariseront pas leurs enfants dans l'école qu'ils ont eux-mêmes fréquentés. Cela se vérifie déjà dans certains établissements orthodoxes.
4. Enfin, après une période de forte pression où l'on a vu les effectifs augmenter de façon importante, certains Chefs d'Établissements ont décidé de limiter le recrutement pour ne pas surcharger outre mesure les effectifs par classe car cela nuit à la qualité de l'enseignement.

Bien sûr, certaines structures sont encore soumises à de fortes pressions, de la part des parents, du fait de leur renommée, mais d'autres ont des places disponibles.

\* C'est en ajoutant les établissements hors contrat que l'on atteint le chiffre de 30 000 élèves.

## Par niveaux d'études



La baisse globale des effectifs a des origines contrastées, selon le type d'établissement.

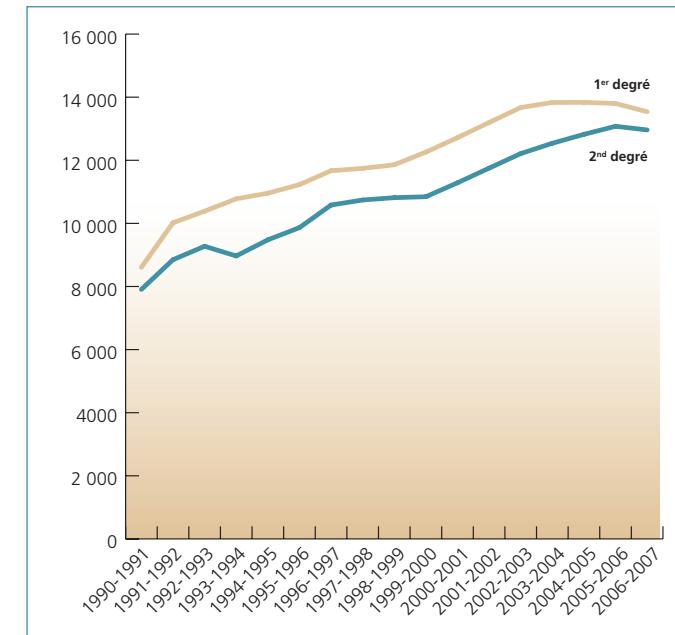
Alors que ces dernières années (depuis septembre 2003), seule la Maternelle était en perte d'élèves et le Collège était resté à effectif stable, depuis cette rentrée, tous les niveaux sont en régression.

Le ralentissement le plus important reste dans le 1<sup>er</sup> degré avec – 3,48 % en Maternelle et – 1,68 % en Primaire.

Cette tendance s'explique essentiellement par les effets de l'immigration des jeunes bacheliers, ces dix dernières années, cumulée à l'immigration des familles, renforcée ces cinq dernières années.

Le ralentissement est plus faible en Collège – 0,95 % et en Lycée – 0,78 %. De fait, en Lycée, on reste globalement en phase de construction du réseau ;

Cependant il faut noter, dès à présent, que la baisse est concentrée sur quelques établissements en perte de confiance de la part des parents (comme on le verra dans l'analyse régionale) et cela ne signifie pas, de manière claire, une baisse de la demande.



Nous sommes dans une phase de stabilisation des structures.

## Comparaison 1<sup>er</sup> degré public et enseignement juif

Si l'on réunit sur un même schéma, les courbes respectives du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement juif et de l'enseignement public, on constate des allures dissemblables.

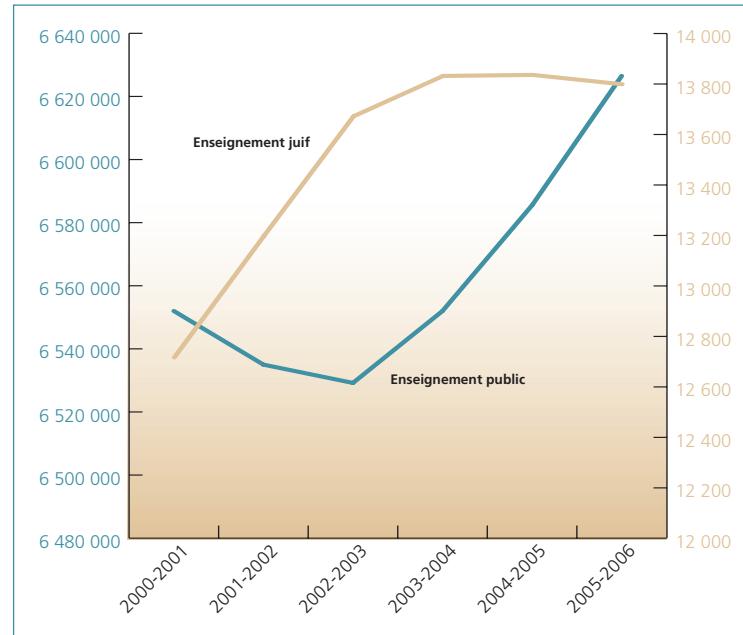
La progression des effectifs dans les établissements juifs n'a pas suivi la courbe démographique.

**Globalement, le choix de l'école juive est un choix volontaire de la part des familles, même si la demande se ralentit ces dernières années.**

Par ailleurs, alors que la courbe devrait repartir en raison de la démographie, elle s'essouffle. Cela, alors qu'au plan national, il reste des places disponibles dans les écoles juives. La moyenne d'élèves par classe en Primaire peut aller jusqu'à 30, mais dans la plupart des établissements, elle est entre 23 et 25.

On est confronté actuellement à une difficulté de répartition géographique des établissements par rapport aux zones d'implantations des familles juives désireuses de scolariser leurs enfants à l'école juive. Certaines zones géographiques au plan national sont défavorisées en termes de structures, d'autres sont très favorisées. Certains établissements ont vu se développer dans leur périphérie, un habitat concerné par l'école juive. D'autres n'ont pas eu cette chance et sont en sous effectifs.

Il n'est pas exclu à l'avenir, de devoir déplacer certaines écoles Maternelles et Primaires en pertes d'effectifs, car la demande de proximité est forte chez les parents de jeunes enfants.



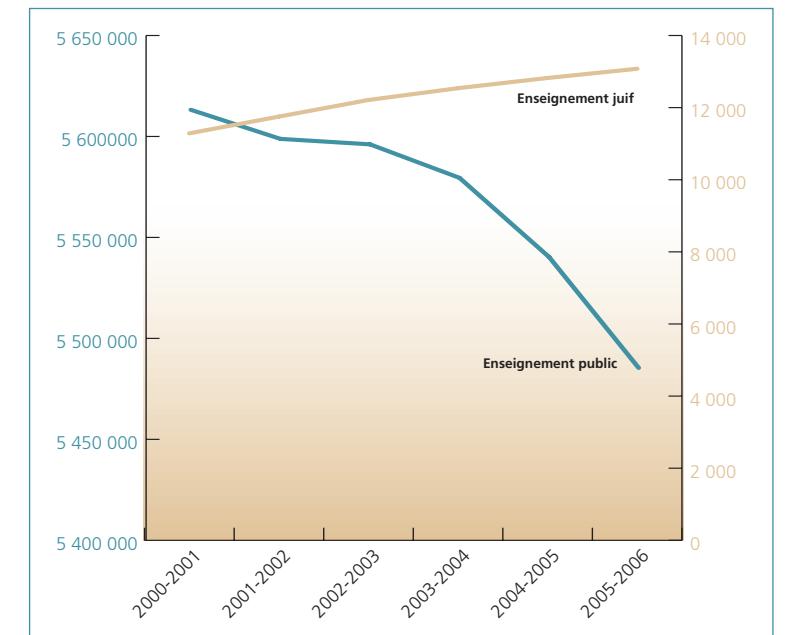
## Comparaison 2<sup>nd</sup> degré public et enseignement juif

Alors que l'enseignement public est en perte d'effectifs pour des raisons d'évolution démographique, l'enseignement juif globalement, poursuit sa structuration, même s'il a tendance à se ralentir.

Le système éducatif juif s'est édifié en partant de la base de la Maternelle puis du Primaire, avant d'y ajouter le Collège et le Lycée. On a donc une structure pyramidale avec un nombre de classes de Terminales qui représente 65 % du nombre de classes de 6<sup>èmes</sup>.

Cette progression est également dû au renforcement de la qualité des lycées qui affichent des résultats au baccalauréat le plus souvent au-dessus de la moyenne nationale, ce qui rassure les parents quant à l'avenir professionnel de leurs enfants.

Enfin, dernier élément de compréhension : c'est au collège et au lycée que se font jour, le plus souvent, les violences antisémites dans les établissements publics. C'est à ces niveaux que s'est concentré le renforcement des effectifs ces dernières années, jusqu'à la rentrée 2004 pour le Collège et la rentrée 2005 pour le Lycée.



## Par régions

ACADÉMIES	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Evolution entre 2005-06 et 2006-07
Aix-Marseille	2 655	2 588	2 706	2 680	- 26
Bordeaux	22	28	32	40	8
Créteil	4 422	4 563	4 676	4 547	- 129
Dijon	15	14	16	22	6
Grenoble	550	513	516	509	- 7
Lyon	1 784	1 703	1 773	1 773	0
Montpellier	65	80	72	86	14
Nancy	41	42	43	43	0
Nice	650	680	623	642	19
Paris	9 852	10 143	10 125	9 875	- 250
Strasbourg	1 291	1 248	1 242	1 264	22
Toulouse	756	762	784	775	- 9
Versailles	4 268	4 294	4 268	4 245	- 23
<b>TOTAL</b>	<b>26 371</b>	<b>26 658</b>	<b>26 876</b>	<b>26 501</b>	<b>- 375</b>

Alors qu'à la rentrée 2005, on était encore à 0,82 % d'augmentation des effectifs, on est à la rentrée 2006, avec 1,40 % de diminution.

L' évolution se concentre essentiellement dans les trois Académies d'Ile-de-France :

- 250 élèves à Paris (- 2,5 %)
- 129 élèves à Créteil (- 2,76 %)
- 23 élèves à Versailles (- 0,05 %)

Dans les autres régions, c'est surtout Aix-Marseille qui est en baisse de 1 %, mais localement, il y a eu un passage du sous contrat vers le hors contrat qui peut expliquer le phénomène.

Cette baisse sur Paris n'est pas nouvelle, mais son ampleur actuelle surprend au premier abord.

Dans l'examen au cas par cas, on observe les situations suivantes :

- 6 collèges sont en perte d'effectifs
- 3 collèges sont en gain d'effectifs
- 4 collèges sont à l'équilibre

- 4 lycées sont en perte d'effectifs
- 9 lycées sont en gain d'effectifs

Sur les établissements en perte d'effectifs, il s'agit pour la plupart de structures en équilibre précaire d'un point de vue économique ou organisationnel, ce qui éloigne certains parents. De plus, un lycée technique et professionnel a été fortement réduit pour des raisons financières et les élèves sont passés, soit dans des structures totalement hors contrat, soit sont sortis du réseau.

Les établissements les plus sains d'un point de vue économique et structurel sont eux, en gain d'effectifs.

La diminution du nombre d'élèves sur l'Académie de Paris devrait donc se ralentir au 2<sup>nd</sup> degré et se poursuivre au 1<sup>er</sup> degré pour d'autres raisons, comme nous l'avons vu précédemment.

Dans l'Académie de Créteil, la baisse est surtout sensible en Primaire et au Collège. Lorsqu'elle est forte, la baisse correspond clairement à un écrémage effectué par les responsables pédagogiques. Cependant, il faut noter que ces élèves, non repris dans un établissement, ne viennent pas augmenter, de manière notoire, les effectifs d'un autre établissement. Cet écrémage peut être motivé par un recrutement précédent à spectre très large ou correspondre à un choix du directeur pour diminuer le nombre d'élèves par classe, pour des raisons pédagogiques, malgré la demande.

## Evolution des effectifs à 2016

### Perspectives pour le 1<sup>er</sup> degré

Au niveau national, une augmentation des effectifs est prévue jusqu'en 2010 dans le 1<sup>er</sup> degré, mais une baisse est à nouveau annoncée en élémentaire entre 2010 et 2013, sans toutefois descendre en-dessous des données de 2003. Soit entre 2003 et 2013 : + 1,8 %.

La hausse cache des mouvements inversés pendant cette décennie entre le pré-élémentaire et l'élémentaire :

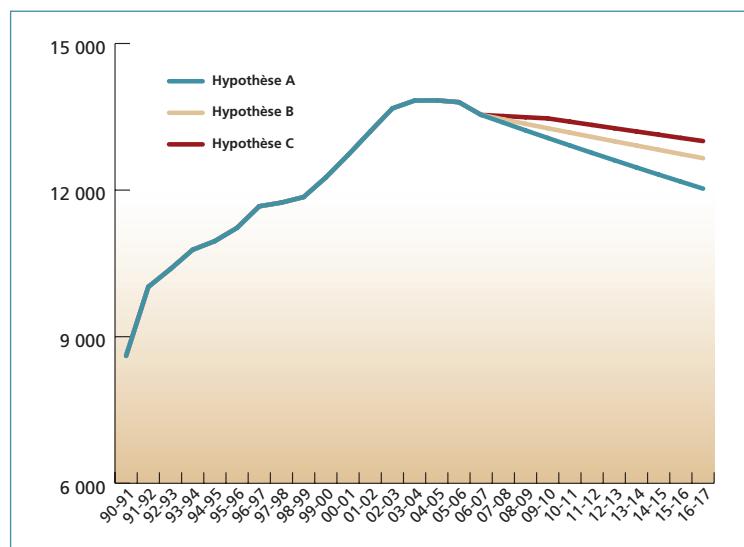
Le pré-élémentaire amorçant sa descente à partir de 2005

L'élémentaire ne l'amorçant qu'en 2010

Dans l'enseignement juif, on a déjà pu constater une baisse des effectifs en pré-élémentaire depuis 2003 et dans l'élémentaire, depuis 2006.

Il est probable que cette baisse s'accroîtra, car la diminution du nombre d'élèves à l'entrée en pré-élémentaire, a une répercussion 3 ans après, à l'entrée en élémentaire et cela pendant ensuite 5 ans, donc au moins jusqu'en 2011 pour la première vague et jusqu'en 2014 pour la vague actuelle. Seule, une augmentation des naissances prévue dans les statistiques nationales ou un ralentissement de l'immigration pourraient soit ralentir cette tendance, soit même l'inverser.

Sur les perspectives d'avenir on peut avancer trois hypothèses d'évolution au vu des données actuelles. Nous avons représenté le résultat de ces trois hypothèses dans le graphique suivant.



L'hypothèse A prévoit une baisse des effectifs de Maternelle à la hauteur de la moyenne de la baisse de ces quatre dernières années. Cette baisse se répercutant d'année en année dans le Primaire. C'est le scénario le plus préoccupant pour les établissements. Les effectifs en 2016 revenant à ceux de 1999 soit une perte d'environ 1 300 élèves au niveau national.

L'hypothèse B prévoit une baisse plus modérée des effectifs en Maternelle pour tenir compte des prévisions d'augmentation démographique au niveau national jusqu'en 2010. De cette manière les effectifs ne devraient pas descendre en dessous des chiffres de 2000, avec donc une perte d'environ 800 élèves. C'est l'hypothèse la plus probable.

L'hypothèse C la plus optimiste prévoit un fort ralentissement de la baisse des effectifs de Maternelle pour tenir compte de la démographie nationale et une stabilisation du primaire pour les trois années à venir, avant la baisse consécutive à celle de la Maternelle. On reviendrait en 2016 aux effectifs de 2001, soit une perte d'environ 300 élèves.

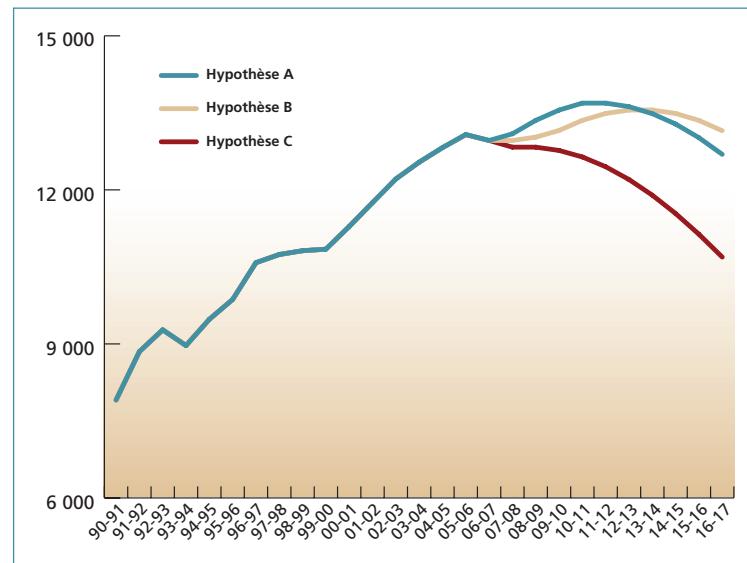
Cela devrait amener les établissements à revoir leurs structures et la répartition des classes entre le 1<sup>er</sup> degré et le 2<sup>nd</sup> degré.

## Perspectives pour le 2<sup>nd</sup> degré

Pour le 2<sup>nd</sup> degré public, une décroissance des effectifs est prévue jusqu'en 2010. Soit, une baisse de 4 %. La tendance devrait s'inverser à partir de la rentrée 2011 jusqu'en 2013.

L'enseignement juif est dans une phase ascendante. Certes, cette tendance s'est inversée à la rentrée 2006, mais de manière faible et conjoncturelle. Il est probable que le 2<sup>nd</sup> degré se renforce encore ces prochaines années, au moins jusqu'en 2011, période à laquelle la baisse du 1<sup>er</sup> degré va atteindre le Collège, avec des effets jusqu'en 2015-2016. Les prévisions sur le Lycée sont aléatoires, car cela dépend des structures mises en place dans l'intervalle. A l'entrée en 6<sup>ème</sup>, on a actuellement un goulot d'étranglement pour accueillir les élèves issus des classes de CM2 de l'enseignement juif et ceux venant de CM2 du public qui souhaitent intégrer l'enseignement juif au Collège.

Sur les perspectives d'avenir on peut avancer trois hypothèses d'évolution au vu des données actuelles. Nous avons représenté le résultat de ces trois hypothèses dans le graphique suivant.



L'hypothèse A prévoit une augmentation des effectifs jusqu'en 2010 pour tenir compte de la forte demande constatée ces dernières années à l'entrée en 6<sup>e</sup> et en 2<sup>nd</sup>. A partir de 2011, on devrait avoir un ralentissement puis une baisse des effectifs qui est la conséquence de la baisse des effectifs en 1<sup>er</sup> degré amorcée en 2003 (avec la Maternelle) et qui aura des effets sur le Collège 8 ans après. Cela devrait nous ramener en 2016 aux effectifs de 2004, donc à une relative stabilité.

L'hypothèse B prévoit une légère augmentation des effectifs pour tenir compte de la relative stabilité du Primaire, sans surévaluer la demande des élèves venant du public en Collège et en Lycée. Un ralentissement est à envisager dès 2011, sous l'effet de la baisse de la Maternelle de 2003 puis son accentuation plus ou moins forte selon l'hypothèse du 1<sup>er</sup> degré retenue. Nous avons choisis pour le graphique de retenir l'hypothèse B du 1<sup>er</sup> degré qui est la plus probable et donc une accentuation de la baisse à partir de 2014, année de l'arrivée en Collège de la promotion qui est entrée en Maternelle en septembre 2006.

L'hypothèse C prévoit une baisse immédiate, mais progressive des effectifs. Nous avons tenu compte des circonstances ponctuelles de la baisse actuelle pour diminuer son impact tout en tenant compte de la tendance depuis cette rentrée. Cette baisse renforcée par celle du 1<sup>er</sup> degré à partir de 2011 devrait en 2016 nous ramener aux effectifs de 1999. Ce serait le scénario catastrophe que nous estimons peu probable.

**Un élargissement des structures actuelles est donc envisageable, mais de manière circonstanciée, afin de ne pas créer des structures amenées à se vider dans 8 ou 10 ans.** On peut construire un Collège et un Lycée légèrement supérieur à celui existant actuellement, notamment, en diversifiant les formations, afin de permettre au plus grand nombre d'élèves de se maintenir dans le réseau de l'enseignement juif.

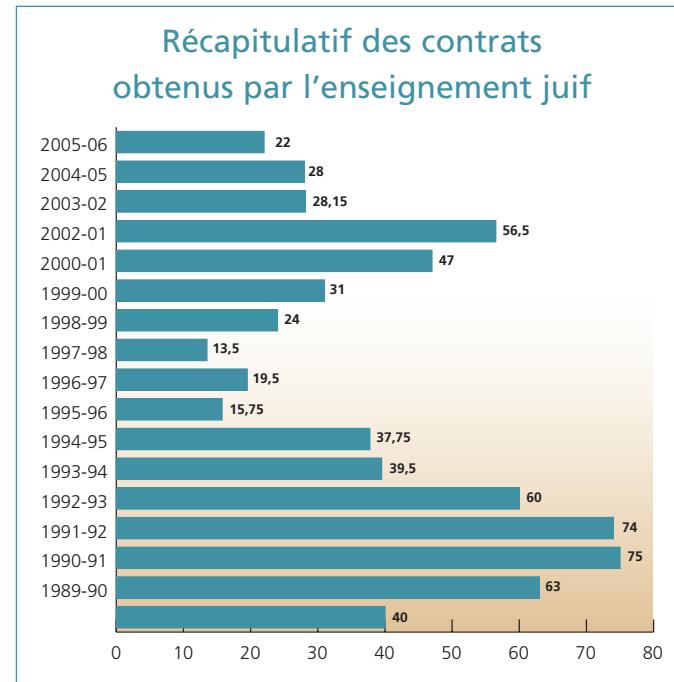
Par contre, on devrait éviter de construire des complexes scolaires, disproportionnés par rapport aux perspectives d'évolution, en se fondant seulement sur la pression actuelle des parents sur certains établissements.

## Perspectives de contractualisation

Par le principe de parité entre le public et le privé, la disponibilité des contrats\* est indexée sur la courbe démographique.

+ 116 000 élèves dans le 1<sup>er</sup> degré et – 73 300 dans le second degré, toutes structures confondues, ne représenteraient en 2013 qu'un solde positif de 42 700 élèves. Le privé représentant au maximum 20 % de l'ensemble, la loi n'autoriserait pour le privé que 342 nouveaux contrats, soit au prorata du poids de l'enseignement juif seulement 5 contrats. Or, l'enseignement juif a besoin sur les trois années à venir de 106 contrats.

Bien sûr, des restructurations internes seront envisageables étant données les évolutions d'effectifs du 1<sup>er</sup> degré. Mais cela ne devrait pas couvrir plus d'un tiers des besoins. Il manque donc, à l'heure actuelle, les 2/3 des contrats demandés par les écoles aux Académies. Seule la mise en place de la deuxième phase du Plan de Stabilisation des écoles juives présentée aux Pouvoirs Publics par le Fonds Social Juif Unifié est susceptible de faire face à cette situation.



On ne peut donc dans l'état actuel des choses compter sur une contractualisation systématique des classes existantes ou en court de création.

## En conséquence

**Prudence** du côté des nouveaux projets, qu'il s'agisse d'agrandissements de structures existantes ou de nouvelles structures. Chaque initiative doit faire l'objet d'une étude de pertinence. Des projets novateurs pour de nouveaux publics peuvent être encouragés, alors que des projets plus classiques doivent être évalués avec circonspection ;

**Prudence** sur les perspectives de contractualisation, car les moyens disponibles seront peu nombreux et devront être distribués avec parcimonie ;

**Prudence** vis-à-vis des indicateurs de l'immigration vers Israël. Il est difficile, aujourd'hui, de prédire son évolution liée à la situation politique en France, mais également à la situation géopolitique et économique d'Israël ;

Le réseau de l'enseignement juif entrant de plein pied dans une phase de stabilisation des structures et parfois même de régression, il va devoir faire preuve d'adaptabilité pour suivre les évolutions internes qui ne vont pas manquer.

Plus que jamais, les établissements ont besoin d'être fédérés, afin de renforcer leurs complémentarités et de favoriser des synergies.

\* On appelle communément « contrat » un Equivalent Temps Plein (ETP) qui correspond à la prise en charge par l'Etat de la rémunération d'un enseignant devant sa classe.

## Sources

- Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche – Publication de la Direction de l'évaluation et de la prospective du Ministère de l'éducation nationale – Éditions 1999 à 2006.
- L'état de l'école, de la maternelle à l'enseignement supérieur – 30 indicateurs sur le système éducatif français – Publication de la Direction de l'évaluation et de la prospective du Ministère de l'éducation nationale – Éditions 2003 à 2006.
- Revue Éducation et Formation numéro 71 – Juin 2005 – « Projection à long terme du système éducatif » (2004-2013) – Publication de la Direction de l'évaluation et de la prospective du Ministère de l'éducation nationale.
- Données des enquêtes d'effectifs effectuées entre 1995 et 2006 par le Département de l'Enseignement du Fonds Social Juif Unifié.
- Données chiffrées de l'Agence Juive à Paris – Janvier 2007.



Département de l'Enseignement  
Observatoire national de l'école juive

Espace Rachi, 39 rue Broca 75005 Paris  
Tél. 01 42 17 10 67 – [enseignement@fsju.org](mailto:enseignement@fsju.org)